



Feuille de Match



Championnat Régional Bretagne des Clubs - Vétérans 2023

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE	CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy
---	---

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP	Division :		Groupe :	
-------------------------	------------	--	----------	--

Date :	Lieu :
--------	--------

A	Équipe n° :	A
Club :		

B	Équipe n° :	B
Club :		

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	

CAPITAINE / COACH		
NOM + Prénom	n° licence	

A	Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°	
			1	
			2	
			3	
			4	
			5	
			6	
			7	
			8	

B	Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence			

* **contrôle licences sur le fichier excel fourni : feuille résultats et vérifications de licences ».**

* **si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le Président du Jury, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité de Pilotage Régional.**

DÉLÉGUÉ		
NOM + Prénom	n° licence	

ARBITRE		
NOM + Prénom	n° licence	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Commission du Comité Régional Bretagne PJP – Championnat Régional des Clubs			
Président :	CD35	Anthony PASCUAL	06 64 24 18 49 - a.pascual@petanquejp35.fr
Résultats :	CD22	Roland PYRON	06 76 88 15 44 - pyron.roland@gmail.com
Suppléants :	CD35	Joseph DERENNES	06 37 02 97 23 – j.derenes@petanquejp35.fr
	CD29	Gaël PARC	06 50 28 33 14 - gael.parc@orange.fr
	CD56	Régis STEPHANT	06 85 61 73 38 – postmaster@petanque-morbihan.fr
	CD22	Didier CANEVET	09 74 55 43 45 - didier.canevet@dbmail.com



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A				B				
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
TÊTES à TÊTES	1		2-0		1			0-2
	2		2-0		2			0-2
	3		2-0		3			0-2
	4		2-0		4			0-2
	5		2-0		5			0-2
	6		2-0		6			0-2
S/TOTAL PTS >				S/TOTAL PTS >				
DOUBLETES	1		4-0		1			0-4
	2			2				
	3		4-0		3			0-4
	4			4				
	5		4-0		5			0-4
	6			6				
S/TOTAL PTS >				S/TOTAL PTS >				
Joueur remplaçant n°1 :				Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2				Joueur remplacé n°2				
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >				S/TOTAL PTS >				
TRIPLETES	1		6-0		1			0-6
	2			2				
	3			3				
	4		6-0		4			0-6
	5			5				
	6			6				
S/TOTAL PTS >				S/TOTAL PTS >				
Joueur remplaçant n°1 :				Joueur remplaçant n°1 :				
Joueur remplacé n°2				Joueur remplacé n°2				
Joueur remplaçant n°2 :				Joueur remplaçant n°2 :				
S/TOTAL PTS >				S/TOTAL PTS >				
A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS >			A	B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS >			B	
Gagnante : Équipe n° du club de							Match Nul	
Perdante : Équipe n° du club de								
Signature Capitaine Équipe A			Signature de l'Arbitre				Signature Capitaine Équipe B	
RÉSERVES								
<i>En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)</i>								
<i>En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.</i>								
Le délégué doit transmettre			* dès le soir de la rencontre : Le fichier feuille de match et enregistrement des licences ,					
au référent CRC (ou CRC-F)			par mail à : pyron.roland@gmail.com					
			* au plus tard le lendemain : le rapport du délégué, la feuille de jury & l'original des					
			feuilles de match par courrier : PYRON Roland 325 La Ville Gromil 22630 LES CHAMPS GERAUX.					
Référent CRC : PYRON Roland 325 La Ville Gromil 22630 les Champs Géraux 06.76.88.15.44 - pyron.roland@gmail.com								